

GENDRON, J.-FRÉDÉRIC, *Nicolas Gendron et ses descendants (1656-1956)*, Montréal 1955, Imprimerie de l'Éclaireur Ltée, Beauceville, 378 p. Cartes et portraits.

Roland-J. Auger

Volume 9, Number 3, décembre 1955

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301735ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301735ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Auger, R.-J. (1955). Review of [GENDRON, J.-FRÉDÉRIC, *Nicolas Gendron et ses descendants (1656-1956)*, Montréal 1955, Imprimerie de l'Éclaireur Ltée, Beauceville, 378 p. Cartes et portraits.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 9(3), 453–455. <https://doi.org/10.7202/301735ar>

GENDRON, J.-FRÉDÉRIC, *Nicolas Gendron et ses descendants (1656-1956)*, Montréal 1955, Imprimerie de l'Éclaireur Ltée, Beauceville, 378 pages. Cartes et portraits.

Voici le premier-né d'une série qui doit se continuer. Il sert de préambule aux fêtes de 1956 commémorant le tricentenaire de la famille Gendron, et s'adresse particulièrement aux familles de ce nom et à leurs alliées en Amérique du Nord. Voilà pourquoi il est bilingue: chaque article, chaque document, chaque citation sont scrupuleusement traduits à l'intention des descendants de langue anglaise.

Le livre peut se diviser en deux parties distinctes. La première est consacrée à la biographie et à la petite histoire de la famille : signification du nom, notes historiques sur l'île d'Oléron, berceau de la famille en France, et sur la Saintonge, histoire du premier Gendron en Nouvelle-France, l'abbé François, donné des Jésuites puis médecin de la reine Anne d'Autriche après sa rentrée en France, plusieurs notes sur la famille Deshaies-Gendron de France, enfin, biographie de Nicolas Gendron, accompagnée de précieux documents sur ce patriarche et ses descendants.

La seconde partie, celle qui, normalement, devrait être la plus intéressante pour les descendants, traite de la généalogie de la famille. Il est dommage que l'auteur ait présenté son travail de cette façon. Tout manque de clarté en dépit des espaces blancs, beaucoup trop nombreux. Monsieur Gendron sait que tout généalogiste trouve d'abord les mariages pour avoir ensuite les filiations. Pourquoi alors ne pas mettre en évidence, au haut des pages, — puisque chaque page est consacrée à une seule famille, — date et endroit du mariage ? Pourquoi utiliser quinze lignes, souvent plus, quand il n'y a matière que pour trois lignes ? Pourquoi ne pas indiquer le chiffre de la génération, qui prouverait le rattachement à l'ancêtre ? Pourquoi ne pas spécifier « marié 1° » et « marié 2° » quand une même personne convole plus d'une fois, et éviter ainsi les ambiguïtés des pages 178, 179, 182, 188, 201, 248, 249 etc. etc. ? Pourquoi ne pas donner les endroits de naissance et de décès des enfants lorsque la date précise est citée ? N'aurait-on pris que les dates ? Pourquoi ne pas préciser le nom des endroits, comme par exemple St-Antoine P.Q. (pages 295, 296, 297, 300, 303 etc.) ? Le texte peut donner à entendre St-Antoine de Verchères en raison des mentions de paroisses avoisinantes, mais les Américains ne le savent pas et il y a plusieurs paroisses St-Antoine au Québec, et ceci n'est qu'un exemple. Pourquoi ne pas déterminer plus clairement les familles alliées ? On a l'impression que toutes les pages mentionnent des Gendrons, et pourtant, une forte proportion de cette partie généalogique est consacrée à d'autres familles. Ces faiblesses enlèvent malheureusement beaucoup de valeur et d'intérêt au travail, et il faudrait en changer la présentation dans les prochains volumes de la collection.

A ces omissions diverses viennent s'ajouter des imprécisions, des répétitions et des incorrections. Ainsi, en parlant des religieuses de la famille (pages 308, 317, 329 etc.) on les dit « ordonnées le . . . » pour annoncer la date des vœux perpétuels ; nous pensions que le sacrement d'ordre n'était conféré qu'aux prêtres ! Le texte des pages 131 et 132, en dix points, est exactement le

même qu'à la page 170, en huit points italiques. Enfin, il se glisse plusieurs fautes grammaticales et des fautes de français : page 11, la première phrase ne veut rien dire ; page 15, l'on confond *ces* démonstratif, avec *ses* possessif ; page 45, une seule phrase constitue le 4e paragraphe, mais elle n'est pas française ; page 46, « et ouvrons maintenant bien *grand*, les vieux registres de Québec » : nous pourrions ouvrir le livre de monsieur Gendron à d'autres endroits, mais nous nous contentons de ces remarques.

Ces erreurs et lacunes démontrent assez clairement que l'auteur en est à ses premières armes. Elles ne lui enlèvent certes pas le grand mérite qu'il s'est acquis, par dépense de temps et d'argent, pour rendre à sa famille et à l'esprit de famille, un service signalé. Sa tournée de la Nouvelle-Angleterre notamment mérite d'être soulignée.

Roland-J. AUGER